

## Recherches sociographiques



### Autorité et personnalité

Camille Laurin

Volume 7, Number 1-2, 1966

Le pouvoir dans la société canadienne-française

Article abstract

Autorité et personnalité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055312ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055312ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

#### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this article

Laurin, C. (1966). Autorité et personnalité. *Recherches sociographiques*, 7(1-2), 171–182. <https://doi.org/10.7202/055312ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1966

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## AUTORITÉ ET PERSONNALITÉ AU CANADA FRANÇAIS

*« En réalité, nos concitoyens ne sont jamais descendus aussi bas que nous le craignons parce qu'ils ne se sont jamais élevés aussi haut que nous l'avions cru. »*

Sigmund FREUD.

La clinique n'est pas une science axiologique. Elle serre de près le vécu, reste au ras des phénomènes, démonte ou corrige les mécanismes vitaux au moyen de techniques déjà codifiées ou en voie d'expérimentation. Les sujets dont elle a à connaître se présentent cependant dans leur totalité. Ils décrivent leurs activités mais aussi les modèles dont elles s'inspirent et les valeurs qu'elles visent. Ils ont des idées, des opinions, une conception du monde, des idéaux qui participent d'une philosophie bien déterminée, bien qu'ils ne peuvent pas toujours expliquer d'où celle-ci leur vient ni comment ils l'ont acquise. Le clinicien ne tarde pas à s'apercevoir que certaines de ces idées, conceptions et normes, ont une valeur déterminante pour le comportement, qu'il lui faut les connaître s'il veut comprendre et guérir.

Le clinicien est par ailleurs lui aussi un membre de cette communauté qu'il a mission d'observer. Il en a subi les déterminismes, communitaire à son système de valeurs, est engagé dans son mouvement. Pour se comprendre lui-même et mieux situer son action, il est amené à dépasser les limites de sa discipline et à s'interroger sur les principes mêmes de son être et de son devenir.

*Si parva licet componere magnis*, je suivrai donc l'exemple de Montaigne et tenterai de décrire cette double expérience personnelle, espérant qu'elle pourra jeter quelques lumières sur notre cheminement commun.

J'entrai à l'école publique en 1927. Mes premiers professeurs furent des religieuses. (Les statistiques officielles révèlent que dans l'ensemble des écoles publiques et des écoles indépendantes, le pourcentage des religieux en comparaison de l'effectif enseignant total était, dans la province : l'année 1920-21, de 55.6 pour cent ; l'année 1930-31, de 48.6 pour cent). Manuels, programmes d'études, méthodes pédagogiques portaient le sceau du Conseil de l'Instruction publique où l'élément religieux était alors

prépondérant. Quelle conception se faisaient de l'autorité mes professeurs du temps et leurs supérieurs directs et indirects? On peut s'en faire une idée en parcourant les comptes rendus de la *Semaine sociale du Canada* qui, précisément en 1927,<sup>1</sup> consacrait tout son programme de cours et de conférences à l'étude du problème de l'autorité. Au sommaire, on retrouve les noms de 14 laïcs et de 15 religieux, parmi lesquels ceux du cardinal Gasparri, de M<sup>gr</sup> Rouleau, de M<sup>gr</sup> L.-A. Pâquet, de l'abbé Arthur Maheux, de M<sup>gr</sup> Amédée Gosselin et du R. P. Rodrigue Villeneuve, o. m. i.

Dans tous ces exposés, la part faite à la recherche politique, économique sociologique ou psychologique est minime. La pensée est pure, noble, haute et monolithique. On rappelle les vérités éternelles. On se réfère au thomisme et aux encycliques, pourfendant au passage les thèmes de Hegel, de Rousseau et de Marx. On énonce les principes et les règles qui devront avoir droit de cité dans l'État, la famille, l'école et le monde du travail. On parle peu des droits et beaucoup des devoirs. On dénonce le matérialisme, l'américanisme, les ferments révolutionnaires et l'amollissement des mœurs. On y est plein de sollicitude pour ces masses qu'il faut protéger de l'instinct, diriger en fonction du bien commun et orienter vers Dieu. On y exalte enfin le rôle de l'Église et la mission de notre petit peuple français et catholique en terre d'Amérique.

Dans son allocution d'ouverture, M<sup>gr</sup> Rouleau s'écrie : « Dieu, voilà la source de l'autorité ! L'autorité descend d'en haut pour aller en bas ; elle ne monte pas d'en bas pour s'établir en haut . . . Quelle que soit la forme concrète des gouvernements humains, le pouvoir vient de Dieu . . . Sommes-nous libres d'accepter ou de rejeter l'autorité? Force nous est de nous incliner devant toute autorité légitime, car elle vient de Dieu, elle représente Dieu . . . Puissent tous les hommes accepter cet enseignement de vérité . . . Il ne sera plus question (alors) d'indiscipline sociale, de mépris de l'autorité, des désordres, des fureurs et des ruines de l'anarchie . . . Le pouvoir exercé au nom de Dieu procure avec l'ordre, l'harmonie et la prospérité aux sociétés de la terre ».

M<sup>gr</sup> Pâquet affirme à son tour que « toute autre autorité que celle de Dieu provient de l'autorité divine . . . La thèse de l'autorité née du libre vouloir de l'homme, et constituée d'après les seuls calculs humains, a jeté dans le monde une conception sociale qui n'est qu'un ferment de troubles et une cause d'instabilité . . . Ce qu'il faut refuser d'admettre, c'est que le peuple soit lui-même souverain, et que, en choisissant les membres d'une assemblée législative, il leur délègue la faculté de gouverner. »

Monsieur Ferdinand Roy relie pour sa part deux constatations : maladie de la famille, crise de l'autorité. Il les attribue au relâchement des mœurs, à l'inconduite des parents et à leurs dissensions, à l'anarchie

<sup>1</sup> *Semaines sociales du Canada*, VII<sup>e</sup> session, *L'Autorité*, Bibliothèque de l'Action canadienne-française, Montréal, 1928.

conjugale résultant de la perte d'autorité du mari, à l'instruction à outrance et généralisée des filles et au fléchissement de la foi.

Pour monsieur C.-J. Magnan, l'instituteur doit d'abord obtenir de ses élèves cette « obéissance qui est le principe de toute vertu chez les enfants . . . » Le chanoine LeBon va plus loin et se demande comment l'autorité doit être exercée pour éduquer la liberté. Il énonce ainsi les différentes disciplines destinées à former ces hommes d'élite : « disciplines réglementaires qui leur apprendront à bien user plus tard de la liberté de chaque jour ; disciplines intellectuelles qui donneront à leur esprit l'initiative nécessaire au développement de la libre personnalité ; disciplines religieuses qui feront d'eux des hommes de conviction ». Il recommande « d'accorder un peu plus de liberté aux élèves qui arrivent à la fin de leurs études . . . L'élève-président, qui est alors responsable au directeur de la conduite de sa classe, rappelle de temps à autre à ses confrères les motifs qu'ils ont de suivre tous ensemble la ligne droite. Un privilège dont on abuse est vite supprimé. Ce système a du bon, à condition de n'être pas étendu à toute la communauté. Quel est le collègue qui, au cours de son existence, n'a pas éprouvé plus ou moins les inconvénients d'une discipline trop libérale ? . . . Nous avouons ne pas avoir une confiance illimitée dans l'école du *self control*. Sans juger les résultats qu'elle donne chez les Anglo-Saxons, nous prétendons que, transposée chez nous, elle serait désastreuse. L'âge des passions arrivant chez eux trois ou quatre ans plus tard que chez les écoliers de race française, la volonté y est censée être déjà plus forte pour résister à la séduction. À chaque peuple convient donc un degré de liberté différent . . . Ce n'est sûrement pas en adoptant la méthode libérale que nous réussirons mieux . . . Il n'y a de progrès que par la tradition. *Nihil innovetur nisi quod traditum est.* »

Au chapitre des disciplines intellectuelles, le chanoine LeBon recommande de diriger la liberté des jeunes gens dans le choix de leurs lectures. Dans les cercles d'études, l'écolier a le choix du sujet mais il ne faut pas lui laisser la liberté de l'ignorance. D'accord en cela avec M<sup>sr</sup> Rasneur, il est d'avis que « les cercles d'étudiants dirigés par les professeurs ne peuvent omettre de faire connaître la doctrine sociale catholique sur les questions d'intérêt général ».

Traitant de l'autorité dans l'État, l'abbé Georges Roy se demande ce « que ferait la société, avec la mobilité d'opinions qui caractérise les foules, que feraient les sujets, tirillés en sens contraires par leurs intérêts, que ferait la populace aveugle et dominée par l'instinct, pour le progrès commun et le salut public, s'il était laissé à chacun d'agir à sa fantaisie ? . . . » — « Conscience publique ! Voilà encore un mot du vocabulaire de Rousseau, aussi vide de sens que l'est sa volonté collective . . . En plus de protéger les droits des citoyens et d'assurer la prospérité publique, l'autorité sociale, par des sanctions opportunes, saura réprimer les scandales et, par des lois qui

soutiennent les lois supérieures de l'Église (pour autant que celle-ci le jugera utile), réglementera l'aspect extérieur et public pour les plier à la règle des mœurs ».

Après quelques exposés où l'on parle du bon exercice de l'autorité patronale, de la licéité du droit d'association et de l'autorité judiciaire, le R. P. Villeneuve, o. m. i., aborde le problème crucial des rapports entre l'autorité religieuse et l'autorité civile. Après avoir dégagé les souverainetés respectives des deux pouvoirs et souligné la prééminence du pouvoir ecclésiastique, le futur cardinal se dit satisfait des relations qui existent au Québec entre l'Église et l'État : « régime complexe, qui sans être l'idéal peut tout de même s'en rapprocher . . . Vous n'avez pas l'union proprement dite de l'Église et de l'État, puisque devant la loi, il y a égalité des cultes, à un degré que n'eussent pas requis les conditions publiques et dont il faudra toujours redouter les conséquences morales. Le libéralisme moderne et la libéralité française vous ont inspiré plus que la simple tolérance envers les sectes chrétiennes et les religions étrangères . . . générosité plutôt excessive, fruit d'un bon cœur plus que d'une sagesse toujours mesurée . . . Par ailleurs, sur un grand nombre de points les plus graves, organisation scolaire, constitution des paroisses, liberté des institutions religieuses, il y a ordinairement entente louable et alliance respectueuse des deux autorités. » Mais il faut rappeler à « ceux qui président aux destinées publiques, l'intransigeance qu'impose la vérité, l'absolutisme que demande la justice par rapport aux doctrines diminuées et aux usurpations sociales, quelque tolérance de fait qu'il y ait lieu d'accorder provisoirement à celles-ci. »

En terminant cette trop brève revue, quelques extraits d'un témoignage de M<sup>gr</sup> Landrieux, cité par M<sup>gr</sup> Elias Roy, sur la paroisse canadienne-française : « La paroisse, c'est la famille agrandie. Le curé en est le père . . . il a la confiance universelle ; on ne prend aucune décision importante sans le consulter. Il se prête à tout . . . on s'en rapporte à lui pour toutes les questions délicates . . . il règle les différends. La paroisse a été le rempart de la foi, de la langue et des traditions. »

Il est toujours dangereux d'isoler des citations hors de leur contexte. Je ne prétends pas, par exemple, réduire à ce squelette le système de valeurs auquel se réfèrent les religieuses qui m'ont enseigné de 1927 à 1933. Je connais trop l'immense richesse doctrinale, éthique et mystique du catholicisme ainsi que sa contribution éminente à l'histoire de l'humanisme et de la civilisation pour me rendre coupable de cette injustice. Je garde trop aussi le bon souvenir des quelques religieux, hommes et femmes, qui m'ont fait profiter de leur joie, de leur équilibre et de leur culture pour me laisser aller à porter sur l'ensemble des religieux enseignants des jugements sommaires ou simplistes. Mais j'ai l'impression que ces quelques citations reflètent bien la conception que se faisaient du rôle et de l'exercice de l'autorité dans la famille, à l'école et dans la société, nos maîtres du temps.

C'est celle, en tout cas, dont j'ai pu faire l'expérience, d'abord à l'école paroissiale et encore plus ensuite au collège classique : autorité normative, intransigeante ou paternaliste, racinée dans l'absolu de la divinité, centrée sur le bien commun, la conquête du salut éternel et la formation de citoyens ou d'élites orthodoxes, préoccupée des problèmes moraux de l'enfant mais bien peu et superficiellement de ses problèmes psycho-affectifs, réglementant et contrôlant toutes ses opinions et activités, ne laissant une petite place à l'initiative que dans des domaines mineurs, visant à écarter de sa route le mal sous toutes ses formes ou lui enjoignant de le fuir plutôt que de l'affronter, lui apprenant à s'en remettre aux opinions établies plutôt qu'à chercher péniblement sa propre voie par la recherche, le dialogue, l'assomption du mystère humain dans son entier et l'apprentissage de sa liberté.

Mais il n'y a pas que les conceptions. Il y a aussi les hommes, la situation et le cadre dans lesquels elles s'incarnent. Ces clercs sont aussi des membres de cette fière communauté française que la conquête a séparée de son tronc, qui a été humiliée, appauvrie et blessée, qui a vu ses nouveaux maîtres anglais la submerger de ses richesses sans cesse accrues. Pour pallier ces pertes et cette dévalorisation, pour se donner le courage de ne pas mourir, de survivre et de progresser, il fallait à cette collectivité des valeurs de rechange. Pour ne pas gaspiller les forces disponibles et les utiliser au mieux, il fallait à cette poussière de déshérités une autorité qui les regroupe, les rassure, leur donne ses mots d'ordre, réprime leurs instincts hédonistes et ordonne leurs destins individuels au but commun. Or, il se trouvait que tous les membres de cette communauté adhéraient à une religion qui avait développé ce qu'il y avait de meilleur dans l'homme et appartenait à une Église dont les cadres constituaient la seule élite qui fût restée sur place. Sur le plan de la psychologie collective, l'Église apparaissait donc comme la meilleure valeur de rechange et la seule force répressive et directrice possible. Elle ne put qu'assumer cette double fonction, tout en continuant à poursuivre ses fins proprement spirituelles. Le sacré et le profane devaient incidemment s'en trouver pour longtemps embrouillés ou confondus.

Au surmoi et à l'idéal du moi marqué au coin de ce caractère religieux qu'il héritait de ses parents, le Canadien de langue française a donc ajouté, génération après génération, ce surmoi et cet idéal du moi collectif que représentait pour lui l'autorité de l'Église. Conformément au schéma freudien,<sup>1</sup> le troupeau des fideles se présente comme une réunion d'individus ayant tous remplacé leur idéal du moi par le même objet, ce qui a eu pour conséquence l'identification de leurs propres moi. En même temps qu'il explique la longue cohésion et la remarquable homogénéité de notre groupe ethnique, ce phénomène nous permet de mieux comprendre certaines atti-

<sup>1</sup> Sigmund FREUD, « Psychologie collective et analyse du moi », *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1948.

tudes et options de l'Église du Québec dont il a déjà été question. L'exercice des fonctions de censure et de maîtrise est, pour une bonne part, déterminé inconsciemment par la nature et l'état de l'organisme qu'il s'agit de contraindre et de diriger. L'Église s'est trouvée ainsi à réagir en fonction de la faiblesse, de la désorganisation et de la vulnérabilité de l'homme canadien-français. C'est bien pourquoi elle a mis l'accent sur les valeurs d'ordre et de sécurité. La richesse spirituelle devait consoler de la pauvreté matérielle. La protection divine et la promesse d'un bonheur éternel devaient pallier l'insécurité. Sous l'effet des interdits, les poussées agressives et sexuelles, naturelles à l'homme mais décuplées ici par les rancœurs, frustrations, désirs d'émancipation et de compensation, devaient se transformer en une glorification de l'obéissance, de la soumission, de l'ascétisme et d'un mariage délibidinisé. Ces tendances refoulées gardent cependant tout leur dynamisme et il arrive qu'elles réussissent à contaminer les instances contraignantes. Il faut alors maintenir une garde constante, élever des barrages, améliorer les systèmes de défense et multiplier les contre-attaques. On retrouve souvent des signes de ce contre-investissement et de cette contamination dans les dénonciations répétées et violentes de l'Église d'ici à l'endroit du communisme, de l'américanisme, du protestantisme, du sensualisme, des publications obscènes et du relâchement des mœurs. C'est probablement pour cette même raison qu'elle n'a jamais été aussi inquiète et soucieuse de son pouvoir qu'au moment où celui-ci paraissait le mieux établi et le plus étendu. Dans cette perspective, la mission d'assurer le rayonnement de la présence française et catholique en cette terre d'Amérique peut également prendre une dimension mythique. Cette vision permet de « scotomiser » une réalité douloureuse, berce un éternel désir d'omnipotence et valorise le travail des instances répressives en le faisant déboucher sur un infini glorieux et lointain.

Ces possibilités de gauchissement de l'idéal religieux ont existé à des degrés divers chez tous les clercs qui ont été nos maîtres. On peut, de plus, retrouver chez certains d'entre eux des motivations et des conflits inconscients qui leur font adopter des attitudes et des options contraires aux buts conscients qu'ils poursuivent. Celui qui recherche dans la vie religieuse une sécurité affective et un confort intellectuel de type infantile ne pourra certes pas constituer un modèle pour l'adolescent qui doit apprendre à assumer les risques de l'existence.<sup>1</sup> Celui qui veut échapper à son sentiment d'infériorité en participant d'une façon vicariante à la puissance de la communauté dont il fait partie risque de se délecter dans l'exercice de l'autorité au point de devenir un tyran. Celui qui n'a pas réussi à trouver son identité sexuelle peut fuir tout ce qui pourrait actualiser son conflit, peut colorer d'une teinte homosexuelle ses relations avec ses élèves ou pro-

<sup>1</sup> Charles NODÉ, « Psychiatrie et vie religieuse », *Encyclopédie médico-chirurgicale, Psychiatrie*, tome III, 37750, A-10.

jeter sur eux ses inclinations. La pratique des trois vœux peut recouvrir un masochisme, une impuissance ou une dévirilisation qui s'ignorent.

Le couvent ou le collège classique ont par ailleurs constitué chez nous un univers unisexué. Le régime d'internat accentuait encore ce caractère. L'éducation de l'amour ne pouvait que s'en trouver défavorisée, même en l'absence de ce climat défensif et répressif dont il a déjà été question et qui ne pouvait que la fausser. Que ce soit en raison de la timidité, de l'immaturation, de la négligence ou de l'ignorance des professeurs en la matière, il n'en était que rarement question. L'amour risquait ainsi d'être conçu sur le mode philosophique et d'être amputé de sa dimension existentielle. Il pouvait apparaître comme un danger plutôt qu'un épanouissement. Chacun devait aborder cette expérience en secret, sans avoir pu au préalable s'y préparer par une élucidation de ses problèmes particuliers. S'il s'ensuivait que la génitalité oblatrice ne puisse ainsi trouver d'issue, elle devait refluer en tout ou en partie sur des positions régressives où elle venait renforcer les tendances au conformisme ou à l'autoritarisme.

À ce point de mes associations d'idées, je peux me demander quelle marque ont pu laisser ces conceptions et ces maîtres sur la personnalité de ceux qui ont été soumis aux pressions culturelles que j'ai connues. Jusqu'à quel point avons-nous intégré, rejeté ou dépassé ces normes auxquelles nous nous référons consciemment ou inconsciemment? Une réponse à ces questions nous oblige à tenir compte des données de la psychologie collective.

Il est un postulat incontesté de la psychanalyse selon lequel il existe un conflit constant et inévitable entre l'individu et la société.<sup>1</sup> Celle-ci a certes beaucoup à offrir à l'individu mais elle impose en retour la domestication d'instincts puissants qui, sous l'effet de mécanismes de défense tels que le refoulement, la formation réactionnelle, la sublimation et autres, sont muselés, se compénètrent, changent d'objets ou de buts.<sup>2</sup> La civilisation peut ainsi être considérée comme le fruit de la renonciation à la satisfaction instinctuelle.<sup>3</sup> Il n'est pas indifférent, toutefois, que cette renonciation soit plus ou moins absolue ou obtenue selon tel ou tel mode. Si les normes sont trop sévères ou appliquées à mauvais escient, il en résulte une surcharge tensionnelle qui peut augmenter le nombre des névroses, ou du moins détourner à des fins défensives ou sécurisantes des énergies qu'il conviendrait d'employer à la création.

<sup>1</sup> Gregory ZILLBOORG, « On Social Responsibility », *Searchlights on Delinquency*, New-York, International Universities Press, Inc., 1949.

<sup>2</sup> Sigmund FREUD, « Why War? », *Collected Papers*, Vol. V, Londres, Hogarth Press, 1950.

<sup>3</sup> Sigmund FREUD, « Thoughts for the Times on War and Death », *Collected Papers*, Vol. IV, Londres, Hogarth Press, 1950.



La formation de la personnalité apparaît donc au clinicien comme une socialisation progressive<sup>1</sup> qui fait intervenir la notion d'autorité dès les tout premiers stades du développement. Celle-ci peut bien venir d'en haut, comme l'établissent à priori les philosophes et les théologiens, mais c'est l'impuissance adaptative et la dépendance de l'enfant humain qui, dans la réalité, motive son apparition et ses manifestations concrètes.

Le nourrisson associe dans une même *Gestalt* la nourriture et la mère qui la lui donne. Ceux-ci constituent son premier objet. Or, le moi et l'objet sont encore indistincts à ce stade. L'objet, qu'il soit bon ou mauvais, fait donc corps avec le moi, constituant ainsi cette identification primaire, qui sera le modèle de toutes les autres.<sup>2</sup>

Un peu plus tard, le moi acquiert ses propres limites. L'enfant demande à ses parents protection, amour et approbation. Les parents exigent en retour qu'il se plie aux demandes de la réalité ainsi qu'à leur propres désirs et interdits. Ils disposent à cet effet de moyens puissants, les seuls d'ailleurs qui possèdent une signification pour l'enfant de cet âge, la menace du retrait d'amour et de la punition, la promesse d'une récompense et de la satisfaction des besoins. La socialisation de l'enfant nécessite de la part des parents, et surtout de la mère, une certaine tolérance par rapport aux besoins dont la satisfaction apparaît comme socialement indésirable. D'où les dangers de fautes éducatives typiques, telles que l'excès d'indulgence, l'excès de frustration et de répression, ou l'alternance plus ou moins incohérente de l'indulgence et de la frustration.<sup>3</sup>

Acquisition du langage, répétition des conditionnements, maturation progressive du moi, mettent finalement l'enfant en mesure d'intérioriser ces pressions et interdits parentaux. Ceux-ci font désormais partie de sa personnalité, ce qui lui permet de faire l'économie de conflits avec la réalité extérieure et lui donne un plus grand sentiment d'unité et de maîtrise. La censure devient cependant plus vigilante du fait qu'elle fonctionne avec cette automaticité qui est le propre de l'inconscient, et aussi plus efficace du fait que l'attente d'un châtement extérieur est intériorisée sous les formes de l'angoisse, de la culpabilité et de la honte.

Le processus se complétera lors du décours du conflit œdipien. L'enfant a depuis longtemps commencé à imiter ses parents. Mais parvenu à ce stade, il veut s'appropriier tous les caractères, qualités et valeurs du parent de son sexe afin de lui disputer avec succès la possession du parent du

<sup>1</sup> Daniel LAGACHE, « La psychocriminogénèse », *Revue française de psychanalyse*, XV, 1, Paris, P. U. F., 1951, 109.

<sup>2</sup> O. FENICHEL, *The Psychoanalytic Theory of Neurosis*, New-York, W. W. Northon & Company, Inc., 1945.

<sup>3</sup> K. FRIEDLANDER, *The Psychoanalytical Approach to Juvenile Delinquency*, Londres, Kegan Paul, Trench, Trubner & Co., 1947.

sexe opposé. Il s'identifie donc à son modèle, et à travers celui-ci, à tous les autres auxquels ce modèle s'est lui-même identifié. C'est à l'ensemble de ces introjections, intériorisations et identifications inconscientes qu'il est convenu de donner le nom de surmoi et d'idéal du moi.

La contrainte exercée par ce système sur le développement de la personnalité dépendra, pour une part, de l'agressivité de l'enfant et, d'autre part, de l'attitude des parents.<sup>1</sup> C'est ici que l'on retrouve l'influence du milieu. S'en étant remis à l'Église du soin de les protéger, de les défendre, de les instruire et de les guider vers un avenir idéalisé, les parents canadiens-français ne pouvaient établir au foyer que le même type d'autorité auquel ils s'étaient eux-mêmes soumis et ne pouvaient charger cette forme que du même contenu. La survalorisation affective, intellectuelle et spirituelle de l'aspect dangereux des instincts sexuel et agressif leur en masquait l'aspect structurant. La délimitation du moi par rapport à l'objet, qui ne s'acquiert que par une opposition à cet objet ou même par une attaque contre lui, devait leur apparaître comme une première manifestation de cet esprit d'indépendance et de révolte qu'il fallait tuer dans l'œuf. Les explorations auxquelles l'enfant se livre sur son propre corps et qui lui permettent de l'assumer ne devaient être vues que sous l'angle d'un péché particulièrement capital, dont il fallait donner à l'enfant une peur et une horreur assez grandes pour qu'il s'en écarte comme de la peste. Les questions que l'enfant pouvait poser à ce sujet afin de pouvoir mieux se comprendre et comprendre le monde devaient leur apparaître comme une curiosité morbide ou vicieuse à ne pas alimenter et à réprimer. Les manifestations sensuelles de l'enfant à l'endroit du parent de sexe opposé, vers l'âge de 4 ou 5 ans, devaient provoquer chez eux un malaise et une inquiétude qui les incitaient à y mettre au plus tôt un terme. On ne pensait pas, en ces matières, à scruter les motivations de l'enfant par l'observation et le dialogue. L'interdiction et la sanction devaient être immédiates, intransigeantes et sans réplique. Les besoins instinctuels inscrits au cœur de l'être n'en gardaient pas moins leur dynamisme. Ils s'accumulaient sous l'effet de la frustration et cherchaient à déborder ou à tourner agressivement la digue qui leur était opposée, ce qui nécessitait des interdictions et sanctions nouvelles et toujours plus sévères.

Dans cette lutte inégale, l'enfant canadien-français devait finalement accepter les conditions qui lui étaient faites. Sous la menace du retrait d'amour et du châtement, intériorisée plus tard sous forme d'angoisse et de culpabilité, il prenait inconsciemment à son compte ces interdictions, adoptait la rigidité et le conformisme de ses parents, épousait leur code, leurs principes et leurs aspirations et prenait les seules routes restées

---

<sup>1</sup> J. LAMPL DE GROOT, « Neurotics, Delinquents and Ideal Formation », *Searchlights on Delinquency*, New-York, International Universities Press, 1949.

ouvertes. À l'école, dans le milieu social, il était soumis à des pressions culturelles qui allaient dans le même sens. Sa conscience morale s'édifiait ainsi graduellement dans le prolongement de son surmoi et de son idéal du moi et il devenait à son tour un défenseur de l'ordre établi, ignorant de ce qu'il avait perdu et se gardant bien de s'y laisser entraîner puisque cette démarche aurait impliqué la remise en question des fondements de sa sécurité et de sa vie, mais demeurant aux prises avec des poussées instinctuelles, des désirs, des révoltes, des regrets, une tristesse ou des sentiments d'incomplétude qui se bouscuaient derrière l'armature caractérielle qui les contenait imparfaitement.

Parce que la vie garde ses droits et que la thèse appelle nécessairement l'antithèse, il s'est toujours quand même trouvé des hommes pour s'attaquer aux valeurs du milieu. Ils pouvaient comparer le caractère clos et statique de certaines conceptions d'ici avec le renouveau théologique qui se manifestait en d'autres pays. Maintenant qu'ils pouvaient en prendre une connaissance directe et approfondie, les œuvres des philosophes anciens et modernes que leurs maîtres avaient jadis sommairement exécutées ouvraient à leur réflexion de nouvelles et riches avenues. Les catégories conceptuelles traditionnelles ne parvenaient plus à contenir et à expliquer un monde en pleine transformation non plus qu'à leur fournir les instruments dont ils avaient besoin pour le prospecter. Et il y avait enfin cette morale d'obligation qui pesait d'un poids trop lourd sur l'homme concret en même temps qu'elle limitait son épanouissement.

Mais si les critiques étaient partout les mêmes, le style de la protestation ne l'était pas. Chez les uns, on s'en prenait aux idées mais on respectait les hommes. Certains éléments du système conceptuel ou de l'appareil institutionnel étaient pris à partie mais d'autres, parmi les plus essentiels, étaient valorisés comme ils ne l'avaient même jamais été. On tenait compte des circonstances de temps et de situation en même temps que la pensée se mouvait sur plusieurs registres que l'on prenait soin de distinguer. On tentait enfin de remplacer ce qui semblait néfaste ou erroné par des propositions où se devinait un amour profond de l'homme et de l'univers. Ces démarches étaient en somme à l'image de la santé psychologique de leurs auteurs, santé que n'avait pu entamer le milieu ou qui avait été plus ou moins péniblement reconquise.

On retrouvait par contre, chez d'autres, une stéréotypie ou une persistance dans la dénonciation, une sélection dans les thèmes qui laissait transparaître les mobiles inconscients que l'on poursuivait, un triomphalisme de l'invective ou de la vulgarité qui constituait une véritable caricature de la liberté, une condamnation brutale et totale des idées et des hommes qui voulait se prendre pour une pensée originale alors qu'elle n'était qu'une transposition négative d'une dépendance antérieure à l'endroit des mêmes valeurs et objets, le remplacement de tout l'édifice doctrinal par un nouveau

monisme non moins rigide et non moins contraignant.<sup>1</sup> Il n'est pas difficile de reconnaître ici la régression d'une personnalité qui n'a pu s'ouvrir au monde et à autrui ni échapper au dilemme de l'agression subie ou infligée.

Quoi qu'il en soit de leurs motivations, ces attaques témoignaient d'un malaise réel. Au fur et à mesure qu'elles se multipliaient, elles affaiblissaient le lien qui unissait les membres du groupe à leur chef. Celui-ci avait beau dénoncer, menacer, durcir son attitude, l'intensité de la frustration devait finalement l'emporter sur la peur et provoquer une mutation qui traduirait le nouvel équilibre des forces et des besoins. La chute de l'ordre ancien pose cependant autant de problèmes qu'elle en résout. Des factions se forment et se contestent le pouvoir. La levée des inhibitions entraîne des débordements anarchiques. Le risque de l'engagement est mal toléré par des organismes trop longtemps anémiés et soutenus de l'extérieur. À cette nostalgie de la sécurité antérieure s'ajoute la culpabilité que l'on ressent à l'endroit des valeurs et des chefs que l'on a écartés.<sup>2</sup> Tous ces facteurs favorisent le retour d'un autoritarisme, d'une orthodoxie qui, pour un temps du moins, risquent de nous faire perdre une partie de nos gains récents.<sup>3</sup>

Mais les perspectives demeurent malgré tout encourageantes. Notre surmoi collectif s'adoucit peu à peu. Les motifs qui lui avaient donné sa forme se sont atténués. La collectivité est plus instruite, mieux pourvue, plus sûre d'elle-même, plus nombreuse et plus forte. De nouveaux points et de nouvelles formes d'autorité sont apparus<sup>4</sup> au sein de l'État, des syndicats, des corps intermédiaires et des universités. Ces diverses autorités dialoguent entre elles, collaborent, se comparent, se surveillent et rendent ainsi improbable la résurgence du monolithisme d'antan. L'Église elle-même rajeunit ses structures, valorise la morale d'amour, accepte le pluralisme confessionnel et se rapproche des autres églises chrétiennes, se montre attentive et sympathique à toutes les manifestations du progrès humain. Les découvertes de la psychologie moderne ont donné l'importance qu'elles méritent aux premières années de la vie, établi un pont entre l'instinct et les valeurs humaines et montré l'emploi qui devrait être fait de l'autorité pour le véritable apprentissage de la liberté. Là aussi, l'ébranlement des anciennes certitudes et le caractère partiel ou expérimental des

<sup>1</sup> Robert WÆLDER, « Authoritarianism and Totalitarianism : Psychological Comments on a Problem of Power », *Psychoanalysis and Culture*, New-York, International Universities Press, Inc., 1951.

<sup>2</sup> J. C. FLUGER, « Tolerance », *Psychoanalysis and Culture*, New-York, International Universities Press, Inc., 1951.

<sup>3</sup> R. MONEY-KYRLE, « Some Aspects of State and Character in Germany », *Psychoanalysis and Culture*, New-York, International Universities Press, Inc., 1951.

<sup>4</sup> M. A. COCHET, *Essai sur l'emploi du sentiment religieux comme base d'autorité politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1925.

nouvelles données provoquent chez les parents de l'anxiété et du désarroi, mais un retour au passé ne paraît plus guère possible.

Il est donc permis de penser que les conditions se prêtent maintenant à une définition nouvelle des rapports de l'autorité et de la liberté et que, par approximations successives, nous en arriverons à instaurer un état qui favorisera davantage la pleine réalisation des possibilités de chacun.

Camille LAURIN, M. D.

*Institut Albert-Prévost,  
Montréal.*